



## quels sont mes droits en tant que deuxième épouse?

Par **sihamlibre**, le **30/04/2009** à **13:23**

Je suis marocaine, mon travail m'oblige à effectuer des séjours de 4ans à l'étranger. Je suis mariée à un franco-suisse. Il a deux enfants 30 et 27 ans. Son ex-femme n'est pas mariée, mais travaille. Leur divorce était très difficile. Il a racheté la part de son ex-femme dans leur maison pour pouvoir la garder. Aujourd'hui, vu des situations de conflits avec mon mari, je souhaite savoir quels sont mes droits en cas de divorce ou de décès? Merci.

Par **ardendu56**, le **30/04/2009** à **14:53**

sihamlibre, bonjour

Vous donnez peu de renseignements aussi je vous répondrais sur la maison.

Avez-vous un contrat de mariage ?

Dans le cas contraire, vous êtes mariée sous "le régime de la communauté légale."

Les couples qui se marient sans signer de contrat de mariage sont soumis au régime de la communauté légale : tous les biens possédés avant le mariage et ceux reçus par donation ou succession pendant le mariage restent en principe la propriété personnelle du conjoint concerné : ce sont des biens «propres.» Il en est de même des biens achetés avec des fonds provenant de la vente d'un bien propre. Les autres biens appartiennent à la communauté : ce sont des biens «communs.»

Mais les couples peuvent aussi adopter, au moment du mariage ou après au moins deux ans de mariage, d'autres régimes, notamment celui de la communauté universelle.

J'espère que c'était votre question.

Bien à vous.

Par **sihamlibre**, le **30/04/2009** à **16:28**

Peut être je me suis mal exprimé. C'est moi sa deuxième femme. Son ex a deux enfants de mon mari. Cette ex- épouse aura-t-elle des droits si mon mari décède.

Quels sont mes droits si moi je divorce de lui? Merci

Par **ardendu56**, le **30/04/2009** à **17:15**

sihamlibre, bonjour

Sans testament, sa 2ème femme n'a plus aucun droit sur les biens de votre époux. Après le divorce, vous serez dans le même cas. Ce sont ses 2 enfants qui seront héritiers.

Votre question est ambiguë.

Bien à vous.